



Budget 2019-2020

Un réinvestissement majeur dans les secteurs clés de l'éducation et de la santé

Québec, le 21 mars 2019. – L'éducation et la santé figurent au sommet des priorités du nouveau gouvernement depuis son entrée en poste. Cependant, ces deux réseaux ont été mis à mal par un manque de financement adéquat au cours des dernières années. À cet égard, le budget 2019-2020 prévoit un important réinvestissement, totalisant 7,3 milliards de dollars d'ici cinq ans, afin d'améliorer les services aux élèves ainsi que les soins de santé, notamment pour les aînés, comme nous nous y étions engagés.

Afin de permettre à tous les enfants d'atteindre leur plein potentiel, le gouvernement entend améliorer les services offerts aux élèves dès le plus jeune âge. Ainsi, les dépenses du réseau de l'éducation seront haussées de 5,1 % en 2019-2020. Plus précisément, le gouvernement annonce notamment :

- 4 milliards de dollars, dans le Plan québécois des infrastructures (PQI) 2019-2029, entre autres pour l'agrandissement et la construction d'écoles;
- 1 milliard de dollars au cours des cinq prochaines années pour la mise en place des maternelles 4 ans;
- 340 millions de dollars pour le programme Agir tôt, visant le dépistage précoce des troubles d'apprentissage;
- 455 millions de dollars pour l'ajout d'une heure à l'école pour des activités parascolaires;
- 135 millions de dollars pour les sorties culturelles et les bibliothèques scolaires;
- 235 millions de dollars pour augmenter les services de soutien professionnel directs aux élèves;
- 100 millions de dollars pour l'ajout de classes spécialisées;
- 36 millions de dollars par année pour permettre l'achat de lunettes ou de lentilles cornéennes pour les enfants de 17 ans et moins.

Donner à chaque enfant les moyens d'aller au bout de son potentiel

Le gouvernement entreprend, dans le budget 2019-2020, le déploiement d'un réseau de maternelles 4 ans disponibles partout au Québec, mais non obligatoires, afin de contribuer à ce que chaque enfant puisse développer son plein potentiel. Comme annoncé, 250 nouvelles classes seront ajoutées dès septembre 2019.

Des investissements additionnels seront aussi réalisés afin d'offrir une heure de plus par jour dans les écoles secondaires pour des activités physiques, les arts et l'aide aux devoirs, dans le but de soutenir la réussite et la persévérance scolaires. De plus, de nouvelles classes spécialisées seront ajoutées pour offrir un cheminement mieux adapté aux besoins des élèves.

Afin de mieux répondre aux besoins des élèves et d'apporter un meilleur soutien aux enseignants, le gouvernement prévoit augmenter les services de soutien professionnel directs aux élèves.

Finalement, afin de donner toutes les chances aux enfants d'apprendre, le gouvernement offrira à tous les enfants de 17 ans et moins, dès septembre 2019, une aide de 250 \$ par période de 24 mois pour l'achat de lunettes ou de lentilles cornéennes.

Plus de 20 G\$ pour les infrastructures en éducation et en enseignement supérieur

Les infrastructures éducatives doivent offrir des milieux sains, sécuritaires, accessibles et propices à l'apprentissage et au développement des élèves et des étudiants. Malheureusement, le déficit de maintien d'actifs accumulé au cours des quinze dernières années a grandement dégradé nos infrastructures. Dans ce contexte, le PQI 2019-2029 prévoit des investissements de 20,3 milliards de dollars pour les réseaux de l'éducation et de l'enseignement supérieur. De ce montant, 16,3 milliards de dollars sont destinés aux infrastructures actuelles, tandis que 4 milliards de dollars seront consacrés à l'agrandissement et à la construction d'écoles, y compris des nouveaux espaces pour les maternelles 4 ans.

Améliorer la qualité de vie et la santé des Québécois

Afin de concrétiser ses engagements et d'améliorer la qualité de vie et la santé des Québécois, le gouvernement annonce une hausse de 5,4 % des dépenses de santé et de services sociaux en 2019-2020. Ainsi, des investissements additionnels de 4,9 milliards de dollars en santé sont prévus d'ici cinq ans, dont :

- 1,5 milliard de dollars pour renforcer les soins et les services à domicile;
- 105 millions de dollars pour améliorer la qualité de vie des proches aidants;
- 1,1 milliard de dollars pour l'ajout de personnel soignant;
- 564 millions pour le déploiement des maisons des aînés.

Offrir de meilleurs services aux aînés

Afin d'offrir à nos aînés une belle qualité de vie, le budget 2019-2020 prévoit des investissements additionnels importants entre autres en soutien à domicile, pour l'ajout de personnel dans les centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) et les autres établissements de santé, et pour soutenir les proches aidants.

De plus, comme promis, le gouvernement entend mettre en place, au cours des prochaines années, trente maisons des aînés. À cette fin, le budget 2019-2020 prévoit une somme annuelle de 245 millions de dollars à partir de 2022-2023. En plus de cette somme, le PQI prévoit des investissements de 1 milliard de dollars pour la mise en place de ces maisons, qui viendront remplacer les CHSLD en offrant un nouveau milieu de vie de qualité pour les aînés ainsi que le personnel soignant. Entre-temps, pour répondre aux besoins actuels, 900 lits et places d'hébergement seront ajoutés dans les CHSLD grâce à un investissement annuel de 70 millions de dollars dès 2019-2020.

Citation :

« Offrir une éducation de qualité, accessible et adaptée aux différents besoins de nos jeunes demeure le meilleur moyen pour assurer l'avenir du Québec. Nous en avons fait une priorité et nous envoyons un signal clair en annonçant aujourd'hui un réinvestissement majeur pour le réseau de l'éducation. De plus, le Québec fait face à des défis importants en matière de santé, particulièrement en ce qui concerne ses aînés. Cette situation préoccupe les Québécois, et nous remplissons notre engagement en consentant à ce secteur important un financement qui est à la hauteur des besoins des aînés. Nous agissons donc en investissant de façon importante pour améliorer leur qualité de vie, pour leur offrir des soins accessibles et de qualité, mais également pour donner un peu de répit au personnel soignant et aux proches aidants, qui ont été très sollicités au cours des dernières années. »

Eric Girard, ministre des Finances du Québec

Lien connexe :

Tous les détails du budget 2019-2020 :

<http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/budget/2019-2020/>.

– 30 –

Source :

Fanny Beaudry-Campeau
Attachée de presse
Cabinet du ministre des Finances
Tél. : 418 576-2786

